

DÉCLARATION DES REVENUS 2015

15



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Envoyez votre déclaration au centre des finances publiques de votre domicile **au plus tard le 18 mai** ou déclarez sur impots.gouv.fr.

	Vous dép	osez une o	déclaratio	n pour la première fois	Coche	1			
	Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez: N° F								
					N° fiscal	•			1000000
				N° fiscal	du conjoint				1000000
						NUMÉROS PRÉS	SENTS SUR LA DÉCLARA	TION DE REVENUS OU SUI	VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT
ÉTAT CIVIL									
	DÉCLARANT 1	Mons	ieur 🔲	Madame		DÉCLARANT 2	2 Monsieur	Madame	
Nom de naissance									
Prénoms									
Date de naissance									
Lieu de naissance	DÉPARTEMENT	COMMUNE OU	PAYS SI NÉ(E)	À L'ÉTRANGER		DÉPARTEMENT	COMMUNE OU PAYS S	I NÉ(E) À L'ÉTRANGER	
Nom auquel vos c	ourriers sero								
Votre téléphone									
Votre mél									
ADRESSE AU 1 ^{ER}	JANVIER 2	016							
Adresse	N ^o	RUE							
	CODE POSTAL			COMMUNE					
Appartement	N ^o	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE				NB. PIÈCES
Statut									
	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE	COLOCATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEMENT	NOM DU PROPI	TETAIRE		NOM DU COLOCATAIRE	
CHANGEMENTS	D'ADRESSE								
Changement d'	adresse en	2015	Do	nte du déménagement		2 0 1 5			
Adresse	Nº	RUE		ne da demenagement		2 0 1 3			
au 1 ^{er} janvier 2015		KUL		COMMUNE					
Appartement	N ⁰	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE				
Changement d'									
_			DC	nte du déménagement		2 0 1 6			
Adresse actuelle	N ⁰	RUE							
Accestoment	CODE POSTAL	4		COMMUNE					
Appartement	N ⁰	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE				
CONTRIBUTION	À L'AUDIOV	/ISUEL PI	JBLIC						
				nire) n'est équipée d'ur	téléviseur	cochez la case >			ØRA
J. Gocdile de 103 l	сласпесь (р	. meipaic C	. S Second	e) ii est equipee d'ul	. terevisedi,	Council to Cook P			JIA L
SIGNATURE DU	OU DES DÉ	CLARANT	S						
Si vous déposez la	déclaration	au titre d	'un mand	at,		À		Le	
apposez votre cad	het et coche	z la case	ØTA						

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2015	B I PARENT ISOLÉ
Marié(e)s	Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1er janvier 2015, vous viviez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, cochez la case
Date des changements en 2015	
- Mariage X	C I PERSONNES À CHARGE EN 2015 Enfants à charge Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2015
N° fiscal de votre conjoint	ou nés en 2015 ou handicapés quel que soit l'âge
Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2015 B	Année de naissance·····
– Divorce/séparation/rupture de Pacs Y 2 0 1 5	dont enfants titulaires de la carte d'invalidité
- Décès : déclarant 1	Année de naissance·····
déclarant 2	Nom, prénoms, date et lieu de naissance
Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire 1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage Vous viviez seul au 1 ^{er} janvier 2015 et vous avez un enfant: · majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre) · ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.	Enfants à charge en résidence alternée Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2015
Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L	ou nés en 2015 ou handicapés quel que soit l'âge
to cours desqueries vous viviez seur	Année de naissance·····
2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %	dont enfants titulaires de la carte d'invalidité
Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2015, remplissait ces conditions	Non, prenons, date et ned de noissance
3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre: - Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et: • vous avez plus de 74 ans et vous remplissez ces conditions; • ou vous avez plus de 74 ans et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire; • ou votre conjoint décédé en 2015 bénéficiait de la demi-part supplémentaire	Personnes invalides vivant sous votre toit Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 %
	D I RATTACHEMENT EN 2015 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS
	Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) Nom, prénom Date et lieu de naissance Nom, prénom Date et lieu de naissance
E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES				
TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité		1BJ	1CJ	1DJ
Autres revenus imposables préretraite, chômage		1BP	. 1CP	1DP
Frais réels liste détaillée sur papier libre		1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	COCHEZ	1BI COCHEZ	1CI COCHEZ	1DI COCHEZ
LA PRIME POUR L'EMPLOI N'EST PAS RECONDUITE EN 2016. VÉRIFIEZ SUR CAF.FR SI VO	US POUVEZ BÉNÉFIC	IER DE LA PRIME D'ACTIVIT	É VERSÉE PAR LES CAISSES C	D'ALLOCATIONS FAMILIALES.
PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^e pers. À Charge
Pensions, retraites, rentes		. 1BS	L. 1CS	L. 1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %		1BT		J 103
Pensions d'invalidité		1BZ	. 1CZ	. 1DZ
Pensions alimentaires perçues)	J1B0	100	100
		1.50).50	1.603.60	
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans . 1BW	de 60 à 69 ans . 1CW	à partir de 70 ans L. 1DW
Total perça par le royer par age à entree en jouissance				
2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS				
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libéra	ntoire de 7,5 %			2DH
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire				
REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT ne le déduisez pas				
Revenus des actions et parts.				2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PM				
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans				2CH
REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT				
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et dis				2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe				
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 200	o€ taxables sui c	option a 24 %		ZFA
AUTRES				
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements				
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements soci Frais et charges déductibles				
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères		2AR		
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en		2СК		
3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS S	SOCIAUX ET GAI	INS ASSIMILÉS		
Plus-value:				
– plus-value après application éventuelle des abattements				3VG
- abattement pour durée de détention de droit commun				
- abattement pour durée de détention renforcé				
Moins-value 2015				3VH
4 I REVENUS FONCIERS lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat détermine				
Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €				4BE
Adresse de la location				40.4
Revenus fonciers imposables Déficit imputable sur les revenus fonciers				
Déficit imputable sur le revenu global				
Déficits antérieurs non encore imputés.				
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées				
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale				4ВZ СОСНЕХ
REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du c	quotient			
Montant total des revenus à imposer n'incluez pas ces revenus dans les autres	rubriques de votre d			ØXX
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agri	coles indiquez le nor	m du titulaire et s'il est adl	nérent d'un CGA.	

6 I CHARGES DÉDUCTIBI	LES								
CSG déductible calculée sur	les revenus du pa	trimoine					.ED	6DE	
Pensions alimentaires versé	ées à des enfants r	majeurs : décision de	justice définitive avant	2006			1 ^{ER} ENFANT	6 G J	2 ^E ENFANT
Autres pensions alimentaire									
Autres pensions alimentaire Autres pensions alimentaire									
Nom et adresse des bénéficiaire	es								
Déductions prévues par les ar		du code général des	impôts					6DD	
Nature des déductions diverses									
ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET					DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, CO Plafond de déduction						6RT 6PT		6RU 6PU	
Vous souhaitez bénéficier de Vous êtes nouvellement do									COCHEZ
Cotisations aux régimes obl	igatoires d'entrepi	rise de retraite sup	plémentaire		precedentes		I		
ou aux contrats « Madelin »	et versements exc	onérés sur un PERC	0	6QS		6QT		6QU	
7 I RÉDUCTIONS ET CRÉI	DITS D'IMPÔT								
Dons à des organismes é	tablis en France								
Dons à des organismes d'aDons versés à d'autres org	aide aux personne aanismes d'intérêt	s en difficulté (max	ximum 529€)					7UD	
 Dons et cotisations versés 								7UH	
Cotisations syndicales de	s salariés et pen:	sionnés			DÉCLARANT 1	7AE	DÉCLARANT 2	7AG	PERS. À CHARGE
Nombre d'enfants poursu					COLLÈGE		LYCÉE		ENS. SUPÉRIEUR
Enfants à chargeEnfants à charge en réside						7EC		7EF	
Frais de garde des enfant					1 ^{ER} ENFANT		2 ^E ENFANT		3 ^e enfant
- Enfants à charge						7GB		7GC	
- Enfants à charge en réside Nom et adresse des bénéficiaire				7GE		7 G F		7 GG	
Continue No. 10 and 10									
• si en 2015 vous (et votre				té professionne	elle ou avez été	deman	deur d'emploi	7D B	
si en 2015 vous (ou votresi vous avez engagé les	conjoint pour un cou	ole marié ou pacsé) é	tiez retraité ou sans	activité et nor	n demandeur d'	'emploi		7DF	
- Nombre d'ascendants bén	eficiaires de l'APA	, âgés de plus de o	55, ans pour lesquels	vous avez en	gagé des déper	nses		7DL	
Vous avez employé directeVous (ou votre conjoint ou une									
Nom et adresse des bénéficiaire		iorge) avez la carte	d invalidite d ad inc	JIIIS 80 %				/DG	COCHEZ
Primes des contrats de re	ento eurorio et d'A	Saaraaa baadisa						767	
							1 ^{RE} PERSONNE	7GZ	2 ^E PERSONNE
Dépenses d'accueil dans	un établissemen	t pour personnes	dépendantes			7CD		7CE	
Intérêts des emprunts co			onstruction de l'ha	bitation princ	cipale Offres de _l	orêt émis	es avant le 1.1.20)11	
 Logements anciens acquis logements neufs acquis or)9					7VZ	
- Logements neufs non-BBC	acquis ou construi	ts du 1.1.2010 au 3	31.12.2010					7VV	
Logements neufs non-BBCLogements neufs BBC acqu									
j									
8 I DIVERS							,		,
Élus locaux indemnités de fond	ction soumises au rég	ime de la retenue à l	o source				DÉCLARANT 1	8CY	DÉCLARANT 2
Retenue à la source en Fran	nce Report de l'annex	e nº 2041 E ou imp ô	t payé à l'étranger R	Peport de la décla	nration nº 2047				
Revenus exonérés retenus p Revenus étrangers imposab	oour le calcul du ta	nux effectif autres q	ue les salaires et pensio	ns				8TI	
Plus-values en report d'imp									
Revenus exonérés non reter	nus pour le calcul	du taux effectif org							
Comptes ouverts, utilisés o									
4 9 YF	YG	YH	YK	YT	Υ!		YW		Y7

SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS **POUR LA PREMIÈRE FOIS** COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET **FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2015

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

- > Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2015
- > Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2015

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidiez au 31 décembre 2015

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER OU PAR UNE ASSOCIATION

> Attestation délivrée par l'association agréée ou le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2015

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des pa	arents		
Adresse des parents			

CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.

SANS RÉPONSE DE VOTRE PART, VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION.

ATTEST	ΛΤΙΩΝ	n' I	HFRFR	RGEMENT

Les soussignés Domiciliés à			
Attestent avoir hébergé			
À leur domicile depuis le	1 1 1	jusqu'à ce jour	ou jusqu'au 📊 📗 📗 📗 📗
Fait à			le
Signature			

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.